



## **INFORMATION AUX MÉDIAS**

### **Référendum au Val-de-Ruz contre un coefficient fiscal fixé à 68 : scrutin le 13 juin 2021 si possible**

**La remise de 1'741 signatures à l'appui du référendum lancé contre l'adaptation du coefficient fiscal à Val-de-Ruz doit, aux yeux du Conseil communal, donner lieu à un scrutin le 13 juin 2021.**

En lien avec la crise sanitaire, les délais référendaires avaient été prolongés jusqu'au 6 avril 2021, ce qui complique fortement l'organisation d'une votation le 13 juin prochain. Cependant, par respect pour la volonté des référendaires, le Conseil communal souhaite ardemment que le scrutin puisse effectivement avoir lieu au plus vite. Il fera tout ce qui est en son pouvoir pour parvenir à un vote le 13 juin 2021.

Dans ce contexte, la Commune a mis sur pied une équipe spécialement dédiée afin de procéder au contrôle des signatures dans des délais records. Dans le même temps, en lien avec les contraintes imposées par la chancellerie cantonale et le centre éditique de l'Etat, l'administration communale met tout en œuvre pour permettre à la population de Val-de-Ruz de se prononcer en juin déjà.

Dès le contrôle des signatures terminé, la Commune de Val-de-Ruz informera les référendaires et la presse de l'aboutissement ou non du référendum et, partant, de la tenue ou non d'un scrutin communal le 13 juin prochain.

**Pour contact : M. Yvan Ryser, chef du dicastère Finances, RH et bâtiments, 032 886 56 15.**

Val-de-Ruz, le 6 avril 2021